

**E**nfin le bistrot est ouvert depuis le 26 Mai. Un mois déjà que chacun a pu se familiariser avec Mme et M. LOIGEROT, les nouveaux exploitants de ce commerce, qui, comme on peut le voir, manquait à la majorité d'entre nous.

Enfin l'outil de restauration que nous avons prévu en 2008 est utilisé pour la préparation de repas. Enfin des personnes extérieures à la commune peuvent venir se restaurer ici dans le cadre de leur travail, de leur loisir, de leur passage,....

Enfin, le tabac finira bien par arriver.

Enfin, j'interpelle tout le monde à prendre conscience de notre chance d'avoir ce commerce dans notre commune, comme nous avons la chance d'avoir une épicerie menée avec autant d'énergie et de sympathie par Mme Géraldine Derval. Prenons conscience de leur existence, et n'attendons pas de constater leur absence pour dire ô combien c'est indispensable. Fréquentons ces établissements, fréquentons les d'autant plus à cette période où St Germain sur Ille va connaître sa période estivale, et va voir comme chaque année sa population diminuer.

Enfin voilà la période des vacances tant attendue par les enfants, par les enseignants et les agents communaux en charge du périscolaire aussi, pour les parents c'est moins sûr.

Enfin, nous voyons de nouveaux habitants s'installer dans le lotissement des Fouillais,

Enfin la bibliothèque agrandie aérée va pouvoir retrouver ses habitués, et proposer un lieu de détente calme et rénové,

Enfin le grand bal ce 14 juillet,

Enfin une pause estivale méritée pour l'équipe municipale après le dernier conseil de ce mercredi.

P.Monnerie  
Maire

## NAISSANCE

Jade BRAULT GIGOU

Née le 26 mai 2018 à Rennes

Léon, Jules, Marcel CHRETIEN

Né le 16 juin 2018 à Saint-Grégoire

## ÉTAT CIVIL



## DECES

Louis, Jean PRIOUR le 29 mai 2018

**Avertissement:** tout parent ne souhaitant pas voir figurer dans l'état civil de l'Echo la naissance de son enfant ou le décès d'un proche et tout couple ne désirant pas voir publier l'avis de mariage est prié d'avertir la Mairie: [mairie@stgi.fr](mailto:mairie@stgi.fr)

## Expositions

**Horaires:** Samedi 14h à 19h  
Dimanche 10h à 12h - 15h à 18h

Service culture du Val d'Ille : 02 99 69 58 94

[artsdille.valdille-aubigne.fr](http://artsdille.valdille-aubigne.fr)



## Du 07 au 29 juillet 2018 - Maxime TAUBAN

Des ateliers, animés par l'artiste, auront lieu pendant l'exposition.

**Les samedis 7, 14, 21 et 28 Juillet de 15h à 16h30**

à la Galerie.

Atelier CYANOTYPES de 6 à 106 ans !

public : enfant / adulte / famille

Tarif 5€

Faire des photographies sans appareil photo, c'est possible avec les cyanotypes !



L'atelier permettra de découvrir un procédé artisanal ancien, simple et magique, en réalisant ses propres tirages d'un bleu intense...

Chaque participant repartira avec ses réalisations (matériel fourni - possibilité d'emporter des objets de petit format ou des éléments de la nature à photographier)

Inscriptions :

[artsdille@valdille-aubigne.fr](mailto:artsdille@valdille-aubigne.fr) / 02 99 69 58 94

**Vernissage/petit-déjeuner le dimanche 8 juillet à 10h00**

<http://www.maxime-tauban.com>

## EN JUILLET, LA NAVETTE GRATUITE MOBI FUTÉ VOUS TRANSPORTE

pour profiter de l'étang de Boulet et de ses activités

**Du 2 au 28 juillet**, bougez avec le service de transport Mobi Futé pour rejoindre le Domaine de Boulet à Feins et profitez des nombreuses activités qu'offre le site : plage, balades, loisirs nautiques...

Le transport, assuré par le Val d'Ille-Aubigné, est gratuit et permet de rejoindre le Domaine de Boulet 4 jours par semaine (lundi, mardi, jeudi, vendredi). Pour profiter du service, les réservations sont obligatoires. **La navette passera dans les communes à partir de 13h. La liste des arrêts est disponible sur le site internet de la Communauté de communes.** Pour le retour, un départ de Feins est prévu à partir de 17h. Le Val d'Ille-Aubigné vous contactera le matin (par téléphone) pour vous confirmer l'horaire de passage de la navette dans votre commune.

## Modalités de réservation

Les réservations sont possibles jusqu'à 17h la veille du départ en appelant au 02 99 69 86 86 ou en remplissant le formulaire de réservation sur [www.valdille-aubigne.fr/navette](http://www.valdille-aubigne.fr/navette).

Renseignements : [mobilites@valdille-aubigne.fr](mailto:mobilites@valdille-aubigne.fr)

02 99 69 86 86

# PRINCIPALES DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 MAI 2018

(compte rendu complet affiché sur le panneau extérieur de la Mairie et disponible sur [www.stgi.fr](http://www.stgi.fr))

## COMPTE-RENDU REUNION DU 11 AVRIL 2018

Le compte-rendu de la précédente réunion de Conseil Municipal est approuvé à l'unanimité.

## BILAN ENERGETIQUE PATRIMOINE COMMUNAL 2017

M. Ronan JOUVE de l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat du Pays de Rennes présente au Conseil Municipal le bilan énergétique du patrimoine communal réalisé pour l'année 2017. Ce bilan énergétique est marqué par une baisse de 4 % des consommations d'énergie qui s'ajoute au 12 % de 2016. Des actions ont été évoquées afin de poursuivre cette diminution des consommations d'énergie.

## RENOVATON SALLE COMMUNALE : CEE - TEPCV

Monsieur le 1er Adjoint au Maire présente au Conseil Municipal les devis établis pour la réalisation de travaux d'isolation intérieure de la Salle Communale éligibles au programme CEE - TEPCV du Val d'Ille -Aubigné.

Afin de bénéficier de cette prime CEE - TEPCV, les travaux devront être terminés pour la fin octobre 2018.

Après étude des devis et des éléments techniques (électricité, éclairage, travaux en régie, continuité de service cantine, réduction du bruit...),

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, après en avoir délibéré,

**RETIENT** le devis de la SARL PLAFISOL de Guipel d'un montant HT de 27 901.10 € (inclus option « dalles type PERLA db ») pour l'isolation intérieure de la Salle Communale ;

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte d'engagement actant le versement d'un acompte de 30% et à entreprendre toutes démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération;

**PRECISE** que ces travaux devront être achevés pour le 24 août 2018 afin de répondre à l'échéance fixée par le programme CEE - TEPCV et de garantir la continuité de service de la Cantine Scolaire;

**VALIDE** la proposition de financement CEE TEPCV de la CCVIA à hauteur de 7 995.00 € pour ce devis de la SARL PLAFISOL de Guipel d'un montant HT de 19 906.10 €.

Les crédits nécessaires ont été inscrits au Budget Primitif 2018.

## ALSH /CLSH:

### CONVENTION DE PARTICIPATION 2018/2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **FIXE**, à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2018, les participations suivantes pour les enfants Germinoïses fréquentant un ALSH ou un Centre de Loisirs Sans Hébergement les mercredis ou lors des périodes de vacances scolaires:

- conventions d'accueil avec les ALSH/CLSH fixant une participation de la Commune aux charges de fonctionnement dans la limite de 9 € par jour et par enfant;
- en complément de ces conventions, versement d'une aide directement aux familles en fonction du quotient familial CAF sur présentation à la Mairie des factures de l'année en cours:

MONTANT DE LA PARTICIPATION	3.70 €/jour (1.85€ pour 1/2journée)	6.84 €/jour (3.42€ pour 1/2journée)	9.80 €/jour (4.90€ pour 1/2 journée)
VALEUR DU QUOTIENT FAMILIAL	1 200 € ≤ QF < 1 500 €	900 € ≤ QF < 1 200 €	Moins de 900 €

Aucune aide si QF > 1 500 €

Il est précisé que les journées de mini-camps des CLSH bénéficient aussi de cette aide.

Cette aide est limitée à un montant laissant un coût minimum à la charge de la famille de 5.00 € par jour et par enfant.

**NE DONNE PAS SUITE** à la demande de prise en charge des frais de transports de la navette de St Aubin d'Aubigné à Andouillé-Neuville.

## VAL D'ILLE - AUBIGNÉ

### PLUi - PORTÉ A CONNAISSANCE PADD

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et des principes inscrits dans la charte de gouvernance, la Communauté de communes invite les 19 communes à relire et à émettre un avis sur le Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD). Un avis sur la première trame du PADD avait été demandé aux communes en début d'année 2017. Cette seconde sollicitation intervient avant le débat sur les orientations générales du PADD au sein de Conseil Communautaire prévu le 12 juin 2018.

Parallèlement, le Conseil de Développement a été également sollicité.

L'avis communal ne doit pas faire l'objet de délibération en Conseil Municipal, mais seulement d'un porté à connaissance.

A la suite du débat en Conseil Communautaire, des débats au sein des Conseils Municipaux seront à prévoir. Ces derniers feront cette fois l'objet d'une délibération formalisant le débat.

Le Conseil Municipal a l'issue du porté à connaissance du Projet d'Aménagement et de Développement durable (PADD), souhaite apporter les précisions suivantes :

**Axe 2 - Orientation 4** : ajout d'un 7<sup>ème</sup> alinéa « préserver les accès aux et depuis les communes aux infrastructures routières (Saint-Germain-sur-Ille x RD175 - 2x2 voies en projet) »;

**Axe 2 - Orientation 5** : ajout d'un 4<sup>ème</sup> item « sentiers et boucles de randonnées » au point « améliorer les mobilités du quotidien et des loisirs (...) ».

### MODIFICATION STATUTAIRE

#### EXTENSION DE LA COMPÉTENCE ENFANCE/JEUNESSE

Le Conseil Communautaire, par délibération n°045-2018 du 13 mars 2018, a validé la modification statutaire suivante : extension de la compétence « Enfance/Jeunesse » à la **gestion et animation d'accueil collectif de mineurs d'intérêt communautaire**.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **ADOpte** la modification de l'article 7-4 « Enfance-Jeunesse » des statuts de la Communauté de Communes Val d'Ille - Aubigné, validée par le Conseil Communautaire lors de sa réunion du 13 mars 2018 ;

**DEMANDE** à M. le Préfet d'Ille-et-Vilaine de bien vouloir arrêter les nouveaux statuts de l'EPCI.

### LOCATIONS SALLE COMMUNALE

#### FORFAIT MENAGE POUR REMISE EN ETAT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, **FIXE** à 150.00 € le forfait de remise en état de la salle communale suite à une location. Ce forfait s'applique lorsque l'état de la salle ne permet pas d'assurer la reprise du service Cantine Scolaire dans le respect des normes d'hygiène.

Le règlement de ce forfait n'exonère pas les locataires du rangement et nettoyage de la vaisselle, d'évacuer les déchets, vider les poubelles... (une retenue supplémentaire sera opérée sur la caution en cas de non respect de ces consignes).

**LUNDI 02 JUILLET 2018**

**RÉOUVERTURE**

ELLE REVIENT en PLUS SPACIEUSE, en PLUS MODERNE ET en PLUS ROUGE !

**BIBLIOTHÈQUE**

Horaires  
**De juillet**

**Lundi**  
16h30 à 18h00  
**Mercredi**  
15h30 à 17h00



### PETITE ENFANCE

Mardi 10 juillet de 10:30 à 11:30 à la Bibliothèque



Avec la présence de Dormette

### ESTIVAL D'ILLE #7

La Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a le plaisir de vous inviter à la septième édition du Festival Lectures Esti'Val d'Ille-Aubigné du 6 au 12 juillet 2018. Vous trouverez le programme complet en pièce jointe, sur le blog [lecture.valdille-aubigne](http://lecture.valdille-aubigne) et sur la page [facebook](https://www.facebook.com/lecture.valdille-aubigne).

A ne pas rater: La grande soirée le vendredi 06 juillet à partir de 19h00, au Domaine de Boulet à Feins, Cap BD, spectacle, cinéma en plein air...

### RAPPEL DEJECTIONS CANINES

Les déjections canines sont autorisées dans les seuls caniveaux à l'exception des parties de ces caniveaux qui se trouvent à l'intérieur des passages pour piétons.

En dehors des cas précités, les déjections canines sont interdites sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces des jeux publics pour enfants et ce par mesure d'hygiène publique.



Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder immédiatement par tout moyen approprié au ramassage des déjections canines sur toute ou partie du domaine public communal.

En cas de non respect de l'interdiction, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe.

### A LLEGRO

Il est encore temps de s'inscrire !

Allegro, école de musique associative intercommunale, propose 23 instruments sur les communes du Val d'Ille. Eveil musical pour les enfants à partir de 4 ans, apprentissage de l'instrument à partir du CE1, individuel ou collectif. Débutant ou musicien confirmé, enfant, ado ou adulte, il y a une solution pour chacun. Pour en savoir plus, consultez notre site <https://www.ecole-allegro.fr/>, venez nous rencontrer lors des forums des associations de votre commune, ou prenez rendez-vous au secrétariat de l'école, au 02 99 13 24 89. Le temps presse, les cours commencent le 10 septembre !



### FRELONS ASIATIQUES 2018 SUR LE VAL D'ILLE - AUBIGNÉ

La communauté de communes Val d'Ille-Aubigné prend en charge 100 % du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs sur le territoire du 1er mai au 1er décembre 2018.

La marche à suivre est la suivante :

1. La personne souhaitant un enlèvement appelle la plateforme de la FGDON35 au 02 23 48 26 32
2. La FGDON35 se charge de trouver le prestataire de l'enlèvement
3. Le prestataire contacte le propriétaire pour convenir de l'intervention
4. L'intervention est réalisée et une attestation est signée sur place par le propriétaire et l'entreprise
5. La facture est envoyée au Val d'Ille-Aubigné qui prend en charge la totalité de la prestation, le propriétaire n'a rien à payer

Une entreprise, une association ou une collectivité peut aussi faire appel à ce service qui sera aussi pris en charge par le Val d'Ille - Aubigné.

**Vous ne devez en aucun cas contacter directement l'entreprise d'enlèvement.**

Pour plus de renseignements :

- FGDON 35 : [www.fgdon35.fr](http://www.fgdon35.fr) ou au 02 23 48 26 32
- Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné : Camille JAMET [camille.jamet@valdille-aubigne.fr](mailto:camille.jamet@valdille-aubigne.fr) ou au 02 99 69 86 03

## INFORMATIONS GÉNÉRALES

### EPICERIE DE ST GERMAIN

Votre Epicerie sera fermée pour congés du dimanche 29 juillet au 21 août inclus. Réouverture le mercredi 22 août.

### RESTOS DU CŒUR MELESSE

OUVERTURE:

Judis 12 et 26 juillet, 9 et 23 août

FERMETURE:

Jeudi 5 et 19 juillet, 2-16 et 30 août



**VOUS AVEZ ÉTÉ VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE avec vol de bijoux au cours de l'année 2017 - 2018 ? (faits commis avant le 22 février 2018)**



Le groupe d'enquête BRAVIG35 au sein de la B.R. de VITRÉ a découvert de nombreux bijoux recelés sur le bassin rennais.

<https://cambri35.wordpress.com/>

Retrouvez toutes les photos des bijoux sur ce blog.

## VIE DES ASSOCIATIONS

### GRAND BAL

Samedi 14 juillet à partir de 18h, le comité des Fêtes et la compagnie OCUS accueillent **Le Bal Tropical (photo)** à l'occasion du Grand Bal dans le Dancing de la Touchette. Véritable voyage dans les Caraïbes et l'Amérique Latine à la découverte des musiques traditionnelles : Cumbia, Calypso, Salsa, Mento, Merengue...



8 musiciens vous invitent à une soirée originale où le groove et la chaleur vous feront vibrer et danser. Ils vous feront découvrir ces musiques et danses plus ou moins connues pour vous ravir

avec une simple motivation : le partage et l'échange autour

des musiques dansantes et chaloupées !  
Dépaysement et déhanchements assurés !!!

### En première partie, Lato Lontano :

Réunis autour d'harmonies qui ont rythmé leur enfance, Albertine Fallucca et Olivier Filangi, ainsi que leurs complices Maria Zaragoza et Pierre-Yves Prothais. Ils nous emportent le temps d'un voyage le long des rives de la Méditerranée et nous replongent dans l'Italie d'avant, celle des souvenirs nostalgiques des chants et mélodies intemporelles.

Un vent de sirocco va souffler sur St-Germain-sur-Ille !

### CLASSE 8 - COMITÉ DES FÊTES

Continuant la tradition des classes, les Classes 8 se réuniront le

**dimanche 14 octobre 2018** pour un repas à la salle communale

(20 € pour les adultes et 10 € pour les enfants)

Rendez-vous à 12h devant la Mairie pour la photo suivi du repas (choix en cours)

### Renseignements et réservations aux numéros suivants :

Karine FEUILLATRE au 06 60 48 03 35

Rose-Marie BUSNEL 06 86 33 20 48

Patricia BOURGET 06 61 72 75 55

### LA ST GERMAIN CLASSIC - BENEVOLES

Le 08 et 09 Septembre 2018 aura lieu la 4ème édition de la «ST GERMAIN CLASSIC». Cet événement est très attendu et connaît un succès grandissant. Une telle organisation est très lourde à mettre en place et nous sommes à la recherche de personnes volontaires pour nous aider, les bonnes volontés sont bienvenues.



Nous recherchons des bénévoles pour différents postes ( parking, restauration, buvette, mise en place sécurité circuit ....). Faites vous connaître auprès de :

Thierry ADAM: 06.33.28.11.90

Samuel PASQUER 06.48.69.48.21

Stéphane PHILOUZE 06.99.23.79.87

### UNC DE SAINT-GERMAIN SUR ILLE CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Les six associations d'anciens combattants : de Chasné, Mouzé, Gahard, St Aubin d'Aubigné, St Médard sur Ille et St Germain sur Ille se sont réunies à St Germain pour célébrer le 8 mai 1945. Ces six associations se sont rassemblées devant la Mairie pour se rendre à la cérémonie religieuse à 10 heures. A l'issue de celle-ci, l'hommage a été rendu aux victimes civiles et militaires de la guerre 1939 / 1945 : sonnerie aux morts, dépôt de la gerbe, minute de silence, Message de M. HAZARD, Adjoint au Maire, et du Président de notre association d'anciens combattants, suivi de la Marseillaise et l'Hymne Européen.

L'assemblée générale de notre association a souhaité que le Drapeau Européen nous accompagne pour nos cérémonies aux victimes de guerres et du terrorisme. L'avis favorable des Elus permet que le drapeau Européen porté par les enfants soit présent à nos cérémonies de mémoires et de souvenirs.



Remerciements à toutes et à tous pour votre participation

### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'association Ocavi (Office Communautaire des Associations du Val d'Ille Aubigné) met à disposition du matériel d'éclairages, de sonorisations, de projections, d'expositions, de cuisines (friteuses, faitout, poêle à paëlla, barbecue, crêpières, percolateurs, thermos) et de réceptions (barnums, buvette, tables et bancs, podiums) aux associations adhérentes du Val d'Ille Aubigné ainsi que son site internet [www.ocavi.fr](http://www.ocavi.fr) pour annoncer vos évènements.



Pour tous renseignements :

09 86 77 87 97 / [contact@ocavi.fr](mailto:contact@ocavi.fr)

**Horaires d'ouverture :** le lundi et le vendredi de 9h30 à

12h30 et de 14h à 18h.

Le mardi de 9h30 à 12h30.

**FORUM DES ASSOCIATIONS  
VENDREDI 07 SEPTEMBRE A 18 HEURES  
A LA SALLE DES SPORTS**

### AVIS AUX ASSOCIATIONS

Sortie du prochain Bulletin le 31 août 2018.

Merci de transmettre vos infos pour le 17 août.